

**JOOS (Louis-Marie-Albert)**, Sous-lieutenant à la Force publique (Saint-Gilles, Bruxelles, 4.1.1865 - Bruxelles, 20.12.1949). Fils de Emile et de Van den Hoven, Jeanne; époux de Rocher, Angélique.

Orphelin de père à l'âge de cinq ans, Louis Joos fut mis en pension à l'âge de sept ans. Il allait avoir seize ans lorsqu'il s'engagea au 1<sup>er</sup> de ligne où il fut nommé sergent en janvier 1882. Il devint moniteur à l'école régimentaire en juin 1883. En juin 1886, il fut mis en congé par anticipation. Le 15 mars 1888, il souscrivit un engagement de trois ans à l'Etat indépendant du Congo en qualité de sous-officier. Il s'embarqua, quelques jours plus tard, sur le ss *Coanza* et arriva à Boma le 22 avril. On le désigna pour la Force publique. En août 1888, il est nommé sous-lieutenant.

Désigné pour Lukungu, il organisa les routes caravanières de Matadi vers Léopoldville. En juin 1889, ayant contracté une malaria pernicieuse, il est envoyé à Boma pour se remettre. Mis en congé de convalescence, puis rentré à son poste, il subit une grave rechute, est renvoyé à Boma puis finalement en Belgique en septembre 1889. Pendant plus de vingt ans, il souffrit, chaque année, des séquelles de la malaria qu'il avait contractée en Afrique.

Le démon de l'aventure n'avait pas, pour autant, abandonné Louis Joos. En 1921, il obtint, sur sa demande, une pension anticipée à la Caisse d'épargne où il prenait ses services depuis son retour d'Afrique. Il retourna au Congo, au Katanga cette fois où son fils était installé. Il put constater ainsi les énormes progrès matériels accomplis en moins de 35 ans dans le pays sauvage, redoutable, dangereux qu'il avait connu. Un chemin de fer remplaçait les pistes de caravane, des villes ou de postes avaient poussé, de pimpantes maisons «en dur» remplaçaient avantageusement les paillotes qu'il avait connues et les maisons en tôle de fer. Une administration, à l'instar de celle de Belgique, fonctionnait sans trop d'à-coups. Les Africains semblaient vouloir se mettre rapidement au diapason de la civilisation européenne et acquéraient des habitudes typiquement belges.

Il revint en Belgique en 1922 et fut, pendant quelque temps, président des vétérans coloniaux de la province de Namur.

Il se retira ensuite à Bruxelles où il mourut en décembre 1949.

Distinctions honorifiques: chevalier de l'Ordre royal du Lion, médaille commémorative du Congo belge, croix civique de 1<sup>re</sup> classe, médaille du règne de Léopold II.

19 février 1966.  
E. Bourgeois.